

Nombre de
Membres en
Exercice
15

Présents
12

Votants
12

Date de la
Convocation
27/04/2026

OBJET DE LA
DELIBERATION

N° 2026/05/03

**Proposition de
contribuables pour
la Commission
Communale des
Impôts Directs**

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

SEANCE DU 04 MAI 2026

L'an deux mil vingt six, le quatre mai
à vingt heures

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de
ses séances, sous la présidence de Monsieur Yves BOMPUIS, Maire.

PRESENTS : ROYON Elisabeth, TEYSSIER Frédéric, BROCARD
Béatrice, FAVARON Jacques, BLACHON Daniel, BONELLO
Maryline, CAREL Katia, FERREOL Thomas, MELLADO Nicolas.
TORRES Edith, SOUQUE Philippe.

EXCUSES : PATOUILLARD Emilie, RIBOUAT Valérie, RIEU
Sébastien.

Madame Béatrice BROCARD a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose que l'article L 1650 du Code Général des
Impôts (C.G.I.) prévoit que dans chaque commune il est institué une
Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) composée du
Maire ou de l'adjoint délégué, et pour les communes de moins de
2 000 habitants, de six commissaires titulaires et six commissaires
suppléants.

Ces six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires
suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances
Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée
par le Conseil Municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française ou
ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne, être âgés de
18 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des
impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec
les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes
pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

A la suite du renouvellement des Conseils Municipaux et d'un
courrier de la Direction Départementale des Finances Publiques, il
appartient au Conseil Municipal de proposer des personnes pour siéger
à la Commission Communale des Impôts Directs.

.../...

AR Prefecture

043-214302275-20260504-2026_05_03-DE
Reçu le 18/05/2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

PROPOSE pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs en qualité de commissaires :

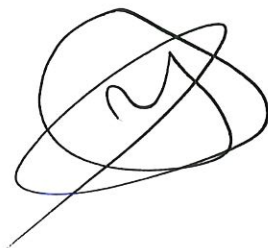
- | | |
|-----------------------|------------------------|
| - Elisabeth ROYON | - Thomas FERREOL |
| - Frédéric TEYSSIER | - Daniel BLACHON |
| - Béatrice BROCARD | - Maryline BONELLO |
| - Valérie RIBOUAT | - Jacques FAVARON |
| - Nicolas MELLADO | - Emilie PATOUILLARD |
| - Michel BONNEFOY | - Philippe SOUQUE |
| - Jean Claude GINETTI | - Michèle VIAL-GAUVRIT |
| - Louis LAURENSON | - Adeline POULY |
| - Jeannine CHAMPAVERT | - Bruno ROYON |
| - Philippe RIVOIRE | - Yves BOURET |
| - Brigitte LAURENSON | - Régis PEYRARD |
| - Morgane ROYON | - Sébastien RIEU |

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,

Yves BOMPUIS



La secrétaire de séance,

Béatrice BROCARD



AR Prefecture

043-214302275-20260504-2026_05_03-DE
Reçu le 18/05/2026